



CAPL REVISION DE L'EVALUATION

CADRE B 26 JUIN 2014

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, Président
Vincent VALLAT
Vincent BONARDI
Paul CHATAIL
Isabelle Reyrolle

Organisations syndicales :

FO, Bernard BOUZONIE et Odile GUILLOT, titulaires + Claude LESCURE, suppléant.

Solidaires, Roselyne UZU et Françoise BARUCHE

CGT , Nathalie GAI, Titulaire, Claudine LALANDE, suppléante + Dominique COULAUDOU, expert.

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET
Secrétaire adjoint : Nathalie GAI

Solidaires et la CGT présentent une déclaration liminaire.

Éléments apportés par le Président avant l'étude du dossier :

Le pourcentage d'agents bonifiés est passé à 70% .

Cette année 8 recours hiérarchiques ont été déposés .

Le président indique la réserve : 2 fois un mois et 1 fois 2 mois

3 recours examinés lors de cette CAPL portent à la fois sur les appréciations littérales et la bonification , les 5 autres sur la bonification.

Après présentation des 8 dossiers le bilan est le suivant :

- 4 dossiers font l'objet d'un rejet total par la Direction
- 1 dossier obtient satisfaction partiellement
- 3 dossiers obtiennent satisfaction

A l'issue de la CAP les bonifications sont toutes utilisés

En conclusion pour FO une fois de plus il est regrettable que les agents soient victimes du contingentement des bonifications et ne puissent pas être bonifiés à la hauteur de leur implication professionnelle .Dans un contexte de restrictions budgétaires il devient de plus en plus difficile d'exercer correctement nos missions et le nombre croissant de recours témoignent bien d'un malaise général au sein des services .

Vos représentants à la CAPL

Odile GUILLOT

Bernard BOUZONIE

Claude LESCURE